

# 40. LE CONSULAT

QCM

		Vrai	Faux
1	Bonaparte est nommé lieutenant à l'âge de 16 ans. <b>Vrai.</b>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2	Bonaparte dirige le coup d'État du 19 brumaire 1799 et devient Premier consul. <b>Vrai.</b>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3	Les trois consuls décident ensemble des lois et des mesures à prendre. <b>Faux, le Premier consul peut prendre les décisions seul : il a les pleins pouvoirs.</b>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Sous le Consulat, il faut avoir 18 ans pour pouvoir voter. <b>Faux, il faut avoir 21 ans.</b>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sous le Consulat, les Français sont écartés de la vie politique. <b>Vrai, il ne vote pas réellement pour leurs représentants, mais seulement pour des listes de notables, qui votent eux-mêmes pour une liste de notables au niveau national.</b>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6	Parfois, le peuple est appelé à voter pour approuver une loi : c'est le publiciste. <b>Faux, cette sorte de référendum existe, mais il est appelé un plébiscite.</b>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
7	Les préfets règlent toutes les affaires locales sous la supervision de Bonaparte. <b>Vrai, ils sont l'œil et le bras de Bonaparte partout en France.</b>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8	Préfets, sous-préfets et maires n'hésitent pas à critiquer vivement Bonaparte. <b>Faux, choisis par Bonaparte et révocables, ils sont soumis et exécutent les ordres sans critiques.</b>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
9	Préfets et sous-préfets n'existent plus aujourd'hui en France. <b>Faux, l'organigramme administratif inventé par Bonaparte est quasiment le même encore aujourd'hui.</b>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
10	Les nobles émigrés lors de la Révolution sont invités à rentrer en France et amnistiés. <b>Vrai.</b>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
11	Ces nobles peuvent même récupérer leurs biens vendus à la Révolution. <b>Faux, Bonaparte met fin à la vente des biens nationaux, mais ne restitue pas les biens déjà vendus.</b>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
12	Bonaparte se réconcilie avec l'église catholique et signe le Concordat avec le pape. <b>Vrai.</b>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
13	Ce Concordat reconnaît le catholicisme comme religion d'État. <b>Faux, le catholicisme est reconnu comme la religion de « la majorité des Français ».</b>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
14	Avec le Concordat, le pape peut continuer à nommer les évêques en France. <b>Faux, c'est désormais le Premier consul, et donc Bonaparte, qui les nomme.</b>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
15	Le livre, recueil de lois réunies par Bonaparte, est appelé le « Code de la route ». <b>Faux, c'est le Code civil.</b>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
16	Le Code civil est toujours d'actualité aujourd'hui en France. <b>Vrai, il a été retouché depuis, mais l'origine du Code civil actuel est bien celui de 1804.</b>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
17	Avec la paix d'Amiens, Français et Anglais sont vraiment devenus amis. <b>Faux, les deux nations restent rivales et se feront à nouveau la guerre dès 1803 !</b>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
18	Bonaparte entreprend de grands travaux : routes, ports, canaux. <b>Vrai, il fait aménager le port de Dunkerque, fait tracer des routes dans les Alpes ou creuser le canal de l'Ourcq...</b>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
19	La Banque de France, créée en 1800, existe toujours aujourd'hui. <b>Vrai.</b>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
20	Pour relancer la production industrielle, Bonaparte encourage les importations. <b>Faux, au contraire, il veut freiner les importations et met en place des droits de douanes élevés.</b>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>